

PROJET RÉFÉRENT

Gestion intégrée des milieux humides et prévention des inondations sur le bassin de la Mauldre



OBJET DE L'OPÉRATION

Dans le cadre de sa prise de compétence Gemapi, le Comité de Bassin Hydrographique de la Mauldre (COBAHMA) met en place une stratégie de gestion du risque inondation et des milieux aquatiques.

Cette coopération s'inscrit dans l'appel à partenaires national lancé en juin 2016.

Le COBAHMA, porteur du SAGE de la Mauldre et Établissement Public Territorial de Bassin regroupe vingt syndicats intercommunaux de la gestion des eaux. Dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI, le COBAHMA doit mettre en place une stratégie de gestion du risque inondation et des milieux aquatiques cohérente.

Le territoire couvert par le COBAHMA est soumis à un aléa inondation important, notamment dans sa partie aval. Ce bassin versant majoritairement rural situé en Île-de-France s'étend sur 403 km² et compte environ 413 000 habitants. Ce territoire compte de nombreuses zones humides, atout rare en Île-de-France. Leur importance dans la reconquête d'une bonne qualité des cours d'eau ainsi que leur rôle dans la protection contre les inondations doivent être mis en avant.

L'objectif global de ce partenariat est l'accompagnement du COBAHMA dans la prise de compétence GEMAPI sur des aspects techniques.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La collectivité a souhaité un accompagnement qui s'est orienté sur trois sujets :

1. Mieux connaître l'impact des inondations sur le territoire et les milieux aquatiques,
2. Identifier le rôle des zones humides,
3. Intérêt des ressources en eau alternatives.

CONTACT

✉ dtecrem.cerema@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Eau et milieux aquatiques
- Risques inondations et mouvements de terrain

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Effectuer les choix stratégiques adaptés à la mise en oeuvre de la Gemapi

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a contribué à l'élaboration d'une stratégie de gestion intégrée des milieux humides et de lutte contre les inondations en s'investissant sur les volets consistant à :

- Caractériser l'aléa inondation par débordement des cours d'eau et par ruissellement, via des méthodes semi-automatiques innovantes, et à le croiser avec les enjeux de gestion des milieux aquatiques,
- Évaluer des fonctions de quatre zones humides avec la méthode nationale éditée par le muséum national d'histoire naturelle et estimer des gains ou pertes de fonctionnalités de ces zones en considérant un ou plusieurs scénarios d'aménagement ou de gestion,
- Comparer des coûts de gestion avec les dommages causés par les inondations,
- Étudier l'impact pour différents scénarios de ré-utilisation des eaux, avec un zoom sur la ré-utilisation des eaux usées traitées (impact potentiel sur les étiages) et sur l'utilisation des eaux pluviales à la parcelle.

LE CLIENT / PARTENAIRE **PILOTE DU PROJET**

Comité du bassin hydrographique de la
Mauldre et de ses affluents – EPTB Mauldre
413 000 Habitants

Direction du Cerema Ile-de-France
Département Villes durables

LE CALENDRIER

D'août 2017 à Avril 2019

LE MONTANT

143 K€

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Prise en compte des milieux humides dans la prévention des inondations sur le syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre
- ✓ La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay face à la compétence Gemapi
- ✓ La prise de compétence GEMAPI et la caractérisation des systèmes d'endiguement - un partenariat avec Troyes Champagne Métropole
- ✓ La Gemapi en territoire rural de montagne - un partenariat avec le SMIGIBA
- ✓ Mise en oeuvre de la Gemapi sur le littoral de Saint-Malo Agglomération
- ✓ Les systèmes d'endiguement de Grand Calais Terres & Mers
- ✓ Les communautés d'agglomération de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole face à la compétence GEMAPI